

# Jachère et petite faune sauvage

par Daniel DEBENEST \*



La jachère, technique d'assolement moyenâgeuse destinée à laisser les terres se reposer, à fournir des espaces pour faire paître les animaux domestiques de la ferme, à enrichir le sol par l'apport d'engrais verts quand elles n'étaient pas brûlées. Cette technique était un des volets du triptyque équilibré d'une agriculture que l'on pouvait qualifier d'autarcique aux limites des régions, jusqu'au milieu de ce siècle.

L'évolution technologique des moyens de production, la recherche d'une satisfaction universelle des besoins alimentaires et le développement d'une économie de marché facilité par l'abondance et la performance des moyens de communication ont initié dans la société rurale de l'après-guerre ce que l'on a appelé pendant les "Trente Glorieuses" le désir de produire.

L'investissement massif du monde agricole dans ce projet, allié à l'amélioration de l'outil de production, a immédiatement généré une sélection dans les terres exploitables. De la notion de surface agricole utile, on a évolué vers les surfaces agricoles utilisables à cause des matériels à mettre en œuvre. Aujourd'hui on parle de surface agricole utilisée.

Nous aurons saisi l'évolution spatia-

le restrictive que masquent ces changements de terminologie.

Du "devoir de produire", nous sommes passés en quelques années au "droit de produire". La surabondance de produits s'est traduite par un besoin de contrôle des productions. Ce contrôle s'est opéré en réduisant les surfaces cultivées.

Les chiffres qui décrivent cette évolution de "l'espace entretenu" par l'homme dans le département de Vaucluse sont éloquents :

Sur les 356 000 ha que couvre le département de Vaucluse, il y a un siècle, en 1866, année d'apparition du phylloxéra, 28 000 ha sont plantés en vignes, 40 000 sont en prairies. L'espace boisé est extrêmement restreint et ce sont pratiquement 100 000 ha dévolus à l'élevage ovin ; en 1888, le rapport décennal sur l'état de l'agriculture dans le Vaucluse fait état de 100 000 ha emblavés en blé, orge, avoine, seigle, millet, etc ... L'entretien des jachères pour l'alimentation des animaux de trait, des volailles optimise l'utilisation de cet espace. Nous pouvons considérer que 70 % du département, soit 250 000 ha, sont entretenus par l'agriculture.

Cette situation va perdurer jusqu'à la Première Guerre Mondiale avec des reconversions importantes déjà, qui annoncent un changement profond dans le fonctionnement de l'économie agricole du département. La production de plantes à parfum se fait au détriment de l'élevage et la lavande remplace le seigle. Les fruitiers, ceri-

siers, abricotiers, amandiers, oliviers et autres raisins de bouche se développent sur les terrasses au détriment, là encore, de l'élevage, des herbages inhérents et des céréales.

La construction de la ligne de chemin de fer de la vallée d'Apt en 1860 encourage et consacre cette évolution vers une agriculture plus spécialisée, à haute valeur ajoutée, orientée vers les marchés et les échanges commerciaux.

La Première Guerre Mondiale et la saignée qu'elle a pratiquée dans la population rurale, le développement industriel, l'attrait de la cité, vont consacrer le début d'une lente hémorragie du monde paysan. Cette évolution a profondément modifié la physionomie paysagère de notre département.

Aujourd'hui la surface agricole utilisée est de 130 000 ha dont seulement 23 000 de céréales. Le vignoble, production emblématique de notre département, s'est lui développé avec 60 000 ha en production. L'espace boisé et les garrigues non entretenues occupent 150 000 ha.

Pourquoi retracer cette longue évolution de l'agriculture dans le Vaucluse pour aborder la relation jachère et petite faune ?

Pour démontrer tout d'abord que cette évolution vers des espaces fermés et non entretenus n'est pas récente dans le Vaucluse et que le retour obligé ou suggéré à la jachère ne fait qu'accroître un processus engagé depuis presque un siècle qui tend vers une radicalisation des composantes

\* Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse - Immeuble Le Concorde - Centre d'affaires Cap Sud Route de Marseille 84000 Avignon  
Tél. : 90-89-89-97 Fax : 90-89-98-27

paysagères de ce département, récession de la polyculture, spécialisation viticole, progression de l'espace boisé.

Parce qu'en termes d'écologie, cette évolution des milieux a déjà eu des conséquences sur la qualité de la faune et l'abondance de ses effectifs. Les tendances actuelles, en l'absence de toutes solutions de reconversion de l'agriculture qui engendreraient dans un processus reversif un nouveau dynamisme et une extension de l'utilisation de l'espace, ces tendances annoncent dès maintenant la situation future des espèces.

Concernant la petite faune, rappelons en préambule qu'une mosaïque de milieux, de formations végétales entretenuées constitue le biotope idéal pour de nombreuses espèces de macro-mammifères et d'oiseaux.

Les régions les plus giboyeuses d'Europe sont là pour rappeler cette évidence. En cailles et perdrix rouges dans le centre et le sud de l'Espagne, la Mancha, la région de Tolède, Albacète, les densités de perdrix rouges atteignent des sommets avec 2 à 300 oiseaux pour 100 ha.

Les territoires de Beauce en France sont parmi les plus richement peuplés en perdrix grises et lièvres. L'espace agricole d'Europe Centrale a produit autant de lièvres, de faisans et de perdrix que de grains.

Chez nous, la mémoire collective aura véhiculé jusqu'à nos jours cette abondance passée de perdreaux, de cailles et de lapins.

Si cette dernière espèce a été victime et décimée successivement par la myxomatose, dans les années 1950 et le V.H.D. à la fin des années 1980, il est cependant incontestable que même en l'absence de ces épizooties catastrophiques, le lapin aurait vu sa répartition spatiale fortement réduite et l'espèce aurait disparu de bien des sites pourtant réputés à cause des modifications du milieu.

A ce titre, nous avons mené une opération de réintroduction du lapin de garenne en colline sèche sur la commune de Gordes qui est extrêmement révélatrice :

Décembre 1987 :

Création de 10 garennes à lapins.  
Ensemencement de 3 ha de cultures à gibier.



Photo 1 : Paysage de Vaucluse, au fond le Mont Ventoux

Photo D.Debenest / F.D.C. 84

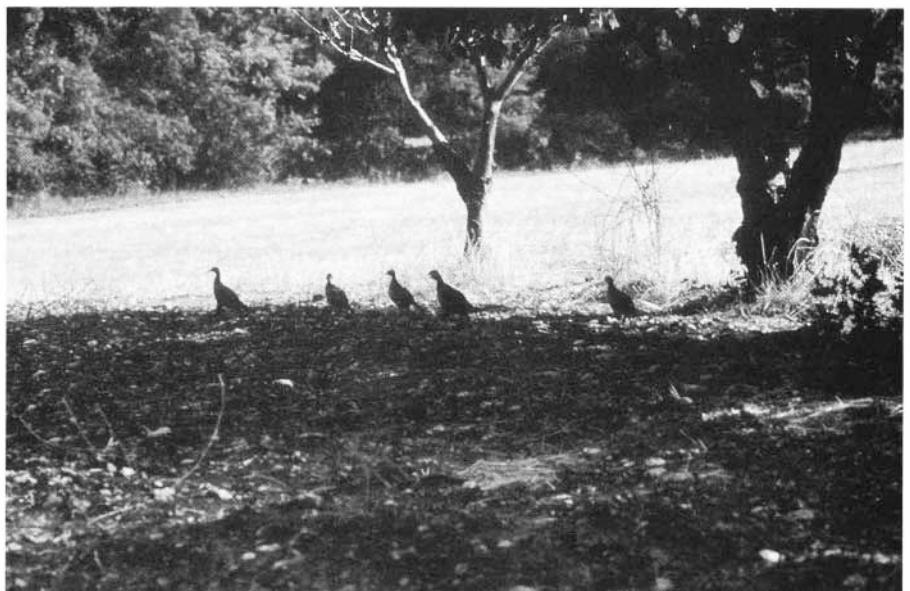


Photo 2 : Perdrix.

Photo D.D. / F.D.C. 84

Lâcher de 90 lapins sur la zone.

1988 et 1989 : Installation de la population et développement des effectifs sur le secteur, colonisation des zones périphériques,

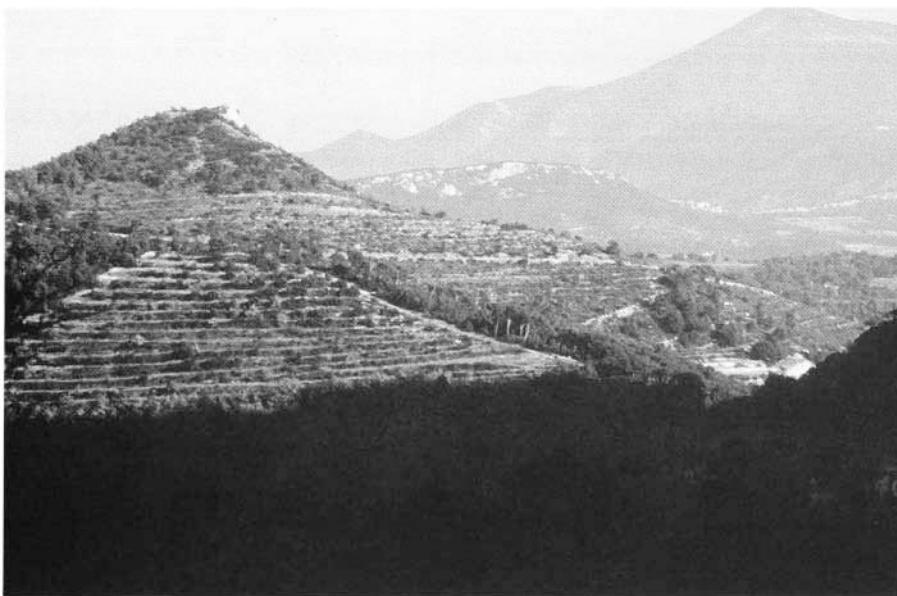
1990 : Abandon des cultures à gibier,  
1991 : Disparition de la population de lapins sur ce secteur, installation de plusieurs groupes en limite de la zone agricole distante d'1,5 km.

Concernant la perdrix rouge, les enquêtes menées sur la situation de l'espèce dans les années 1950 révèlent la présence de 3 à 5 compagnies aux 100 ha ce qui laisse supposer qu'il y

avait au moins deux à trois fois plus de couples au printemps.

Aujourd'hui, nous retrouvons de telles densités dans la zone agricole mais tout l'espace des collines et des terrasses est perdu pour l'espèce à cause du développement de la friche et de son évolution vers le bois.

Les "petits", terme qui désigne l'ensemble des passereaux : pinsons, verdiers, bruants, gros-becs, chardonnerets, bouvreuils, linottes et autres moineaux chassés jusque dans les années 1960 ont-ils été plus victimes de la chasse que de la modification profonde de leur biotope et de la raré-



**Photo 3 : Evolution des milieux, restanques dans les Dentelles**

Photo D.D. / F.D.C. 84



**Photo 4 : Sangliers.**

Photo D.D. / F.D.C. 84

faction des graines cultivées nécessaires à leur alimentation ?

Les grands rapaces, chasseurs ou charognards : aigles de Bonelli et vautours percnoptères ne sont-ils pas d'abord victimes de la fermeture des milieux et de la disparition du pastoralisme qui ont supprimé leurs territoires de chasse entraînant une raréfaction de leurs ressources alimentaires.

Cette équation *milieu = espèce* est tellement réelle que la raréfaction de la petite faune de "plaine" inféodée à l'activité agricole est aujourd'hui largement compensée par le développement d'une faune plus forestière de

grands animaux, dans notre région : sangliers, chevreuils, cerfs, mouflons et même chamois.

Au plan national, nous noterons la réapparition de grands prédateurs tels que le loup et le développement du lynx, voire de l'ours à grands renforts économico-médiaitiques.

Il n'est pas dans ce propos de faire du catastrophisme mais il apparaît que cette évolution des milieux semble inexorable et que déjà le tissu rural est bien trop déstructuré et exsangue pour avoir les moyens d'entretenir la nature. J'ai peur que demain "jardinier de la nature" ne soit à la paysannerie ce

que technicien de surface est aux manieurs de balais : le constat de la supériorité de la machine sur l'homme et l'impuissance à maîtriser son environnement autrement que dans une logique de rentabilité économique.

Les chasseurs en tant qu'utilisateurs de l'espace et bénéficiaires de la prodigalité de "Dame Nature" se soucient depuis longtemps de cet état de fait. Ils ont compris tout l'intérêt de maintenir des espaces ouverts et cultivés. Les A.C.C. du Vaucluse ont investi depuis une quinzaine d'années dans l'aménagement du territoire de chasse, elles réalisent chaque année quelque 200 ha de cultures à gibier, quelques dizaines d'hectares de girobroyage de friches, l'entretien de nombreux points d'eau, etc...

Aujourd'hui, avec la réforme de la P.A.C. et la multiplication des jachères obligatoires et des jachères primées, ce sont quelque 3 000 ha de terres cultivables qui ne seront plus emblavés dans le département de Vaucluse.

Les chasseurs ont obtenu de l'Administration Européenne que ces jachères puissent être entretenues avec pour objectif le maintien de la faune. On peut ainsi enrichir ces terres en friche en y installant de façon sommaire des légumineuses : luzerne, sainfoin ou des mélanges de graines. L'obligation de broyer avant la montée à graine peut être différée sur ces parcelles pour ne pas intervenir pendant la période de couvaison.

Ces "jachères faunistiques" répondent au double souci de maintenir la macrofaune et de lutter contre les dégâts opérés par le grand gibier sur les cultures en production. Ce plan de soutien aux agriculteurs, pour le maintien et l'entretien d'espaces ouverts fait l'objet actuellement d'études et de réflexion dans le monde de la chasse tant il semble devoir être conçu dans un partenariat agriculteur-chasseur mais aussi quant aux moyens et au financement nécessaire à la réalisation de cette opération.

En conclusion, il résulte de cette évolution de l'agriculture et des milieux de grandes inquiétudes pour le devenir des espèces de petits gibiers tant la multiplication des zones non exploitées et l'état de la macro-faune apparaissent comme paradoxaux.

**D.B.**